



Syndicat National des Agents de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes & du Service Commun des Laboratoires

10 rue Auguste Blanqui - 93100 Montreuil

07 84 85 70 74

@ : cgt@dgccrf.finances.gouv.fr - www.cgt-ccrf.net

Montreuil, le 29 juin 2026

Organiser le chaos au SCL

Malgré les motions successives et l'opposition de l'intersyndicale, l'Unité de Direction du SCL poursuit son petit bonhomme de chemin dans sa volonté de ré-organiser les laboratoires : **fermeture de domaines d'analyses et concentration de domaines sur un seul laboratoire, déménagements.**

Ces décisions aberrantes sont uniquement destinées à gérer la pénurie de moyens et de personnels et non à améliorer le fonctionnement et les capacités de service du SCL.

Loin de désavouer cet engagement décidé unilatéralement par l'UD, une de ses administrations de tutelle, la CCRF pour ne pas la nommer, donne un blanc-seing à l'organisation du chaos. Par un courriel du 9 juin dernier, signé de Mme la cheffe du service de soutien au réseau CCRF, nous apprenons donc que la fusion des domaines « isotopie et boissons » des labos de Montpellier et de Bordeaux ne posent aucun problème.

Outre le coût du déménagement, nous avons effectivement relevé les risques juridiques sur le bien-fondé des contre-expertises par un même laboratoire, les risques sur le fait qu'un seul laboratoire, en cas de panne du matériel priverait la France entière de toute possibilité analytique et enfin les risques de perte de compétence d'un grand nombre d'agents du SCL.

Tout cela est balayé d'un revers de main. Tout va bien et tout ira bien.

Doit-on pourtant rappeler l'incendie en mars dernier au laboratoire de Marseille qui a annulé pendant un bon moment les possibilités d'analyse dans le domaine des arômes, pour toute la France ?

Doit-on rappeler que le laboratoire de Bordeaux devra absorber, en 1 mois, 450 échantillons de 25 kg de raisin pour les micro-vinifications venant des BEVS et de la Douane ? A moins de disposer d'une chambre froide négative, comment ce laboratoire va-t-il pouvoir stocker ces 11 tonnes de raisin ?

Les risques sont systématiquement minimisés, voire ignorés.

Nous souhaitons au contraire :

- La suspension des opérations en cours, le maintien de toutes les implantations, en particulier des laboratoires en outre-mer ;
- un plan pluriannuel de recrutement de fonctionnaires avec un plan conjoint de qualification des personnels ;
- des moyens conséquents permettant l'émergence d'un réel secteur « Recherche et Développement » capable d'anticiper et d'analyser les nouvelles technologies mises en œuvre dans les processus industriels.
- Une sécurisation technique et juridique dans les procédures d'analyse commandées par la CCRF mais surtout par la Douane, avec une protection particulière pour les agents chargés des stupéfiants.

En cette période où les administrations de contrôle et de justice sont mises au pilori, nous savons qui, en cas de défaillance ou de problème juridique, sera responsable du chaos.